

L'avenir de Pornichet est entre vos mains.

A l'occasion des élections municipales, et dans une démarche constructive, le Collectif des associations pour la sauvegarde de l'environnement, du patrimoine et de la qualité de vie de Pornichet, a adressé aux 3 candidats un questionnaire. Ce dernier avait pour objectif d'obtenir de chacun d'entre eux des **réponses précises** quant à leur vision d'avenir sur ces domaines.

Vous trouverez au verso de ce document quelques extraits des réponses qui nous ont semblées les plus significatives, pour les listes de Patricia Gallerneau et Robert Belliot.

Nous vous invitons vivement à consulter sur leurs sites internet le détail de leurs réponses, qui sont des **engagements précis** pour l'avenir de notre commune :

www.pornichet-a-venir.net

pour la liste de Patricia Gallerneau

www.ensemblepourpornichet.com

pour la liste de Robert Belliot

Les réponses du maire sortant, Jacques Lambert, ne peuvent figurer dans ce tableau car il n'a pas voulu répondre à l'ensemble des questions, ce qui ne nous surprend guère. Depuis 13 ans, nous sommes confrontés au refus du maire de répondre à nos courriers, de nous recevoir, de nous écouter, sans parler des attaques incessantes dont nous sommes les cibles.

Nous ne pouvons faire confiance à un candidat qui déclare « *nous assumons le PLU que nous avons élaboré avec l'ensemble de la population pornichétine..* » alors que la très grande majorité des remarques consignées auprès du Commissaire Enquêteur, traduisait un refus des orientations de ce PLU, et de son règlement !!!

C'est pourquoi nous vous appelons à voter dès le premier tour, pour la liste que vous estimerez la mieux placée pour faire barrage à la réélection de Jacques Lambert à un 3^{ème} mandat de maire.

C'est l'avenir de notre commune qui est entre vos mains.

Composition du Collectif :

Cadre de vie Pornichet centre et ouest (CDVPO)

Pornichet environnement et patrimoine (APEP)

Protection du site du vieux Pornichet et ancien port (APSVP)

Protection du site et de l'environnement de Ste Marguerite (PROSIMAR)

Qualité de vie

Ne pas jeter sur la voie publique

QUELQUES REPONSES OBTENUES DES CANDIDATS (P. Gallerneau et R. Belliot)

Q 1 - Le PLU adopté en Octobre 2007, contient de nombreux points qui vont à l'encontre de la protection de l'environnement. Vous engagez-vous à apporter des modifications à ce PLU ?

PG : Dès notre élection, nous nous engageons à mettre en œuvre la révision du PLU

RB : Nous nous engageons à lancer une procédure de révision du PLU dès notre arrivée à la mairie.

Q 4 – Le nouveau PLU prévoit une augmentation quasi systématique des hauteurs de bâtiments, et l'instauration de toits terrasses. Comptez-vous maintenir ou modifier ces nouvelles règles ?

PG : Nous abaisserons les hauteurs dans de nombreuses zones, et imposerons les toits traditionnels sur l'ensemble de la commune, y compris sur le front de mer.

RB : OUI, par la restauration des limitations des hauteurs maximales

Q 5 - Dans son rapport, suite à l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur recommande la création d'une ZPPAUP. Comptez-vous créer une ZPPAUP ? et si OUI sur quelles zones ?

PG : OUI. Quartiers concernés : Océan, Mazy, Mairie, Lotissement Mercier... La liste n'est pas exhaustive, et des villas isolées pourront en bénéficier dans d'autres quartiers. (marché, petites rues en retrait..)

RB : Le zonage est soumis à des études dont un état des lieux. Les décisions seront prises après concertation avec le conseil de quartier concerné (dont seront membres de droit les associations).

Q 6 - Dans ce même rapport, le Commissaire Enquêteur donne un avis favorable à la modification du POS, sous réserve notamment de la « conservation de la densité et de la qualité des espaces verts » Comptez-vous maintenir cette densité et cette qualité d'espaces verts, et comment ?

PG : Outre l'augmentation de la surface d'espaces verts, le PLU sera plus directif concernant le type de végétation ou d'arbres à planter. Nous planterons de nombreux arbres sur le site de l'hippodrome. Nous procéderons au reboisement d'une partie de la coupure d'urbanisation n°39.

RB : OUI, en n'acceptant aucune construction possible sans un coefficient d'espaces verts au minimum égal à celui imposé en fonction de la zone, en créant de nouveaux espaces verts (autour de l'hippodrome, au niveau de chaque quartier), en valorisant la coupure verte (dite 39)

Q 7 - Toujours dans ce rapport, le Commissaire Enquêteur, émet une réserve sur la construction en zones inondables. Quels sont vos objectifs sur ces projets de construction en zones inondables ?

PG : Tant que la zone est inondable, toute construction sera impossible, à l'exception de la reconstruction des tribunes. Les études actuellement en cours sur l'hydraulique seront analysées avec le plus grand soin et les mesures préconisées seront adoptées très rapidement.

RB : Nous remettrons en cause les deux zones 1AU situées au Nord et à l'Est de l'hippodrome en interdisant leur urbanisation sur les parties inondables et en faisant réaliser des études hydrologiques fiables et transparentes pour le public.

Q 8.1 - Quel est votre projet pour le port d'échouage ?

PG : Compte tenu du peu d'information que nous avons sur l'impact financier et environnemental du projet de port à seuil, nous ne pouvons actuellement soutenir ce projet. Une fois toutes les données indispensables en main, le choix reviendra aux habitants, qui décideront en toute connaissance de cause. Cependant, certains points sont déjà acquis : nous voulons préserver la dune. La restauration de l'ancienne jetée est au programme, sauf si elle s'avère réellement trop coûteuse. L'attribution des places de port devra se faire en priorité aux pomichétins.

RB : Il doit s'agir du projet de port à seuil. A ce stade, il ne s'agit que d'un avant-projet sommaire et bien évidemment il est nécessaire d'intégrer toutes les contraintes environnementales ainsi que les coûts financiers avant de prendre une décision. Nous consulterons également les sociétaires du port ainsi que les associations du collectif avant toutes nouvelles études.

Q 8.2 - Quel est votre projet pour la liaison Port/Hippodrome et quelles sont les incidences pour la circulation, le stationnement ?

PG : Nous souhaitons garder l'idée d'un mail paysager permettant aux piétons de se rendre de l'hippodrome au port, et d'une promenade piétonne et commerçante bd de la République. La place du 8 mai restera un parking, avec un niveau supplémentaire et sera recouvert d'un mur de plantes .

RB : Parking du 8 mai : notre ambition est de conserver ce parking et d'en doubler la capacité. Ce parking à un étage se fera avec une insertion paysagère particulièrement soignée. En réalisant une liaison piétonne qui permettra d'accéder au parc paysager de l'hippodrome ainsi qu'à la place du marché via la place du 8 mai, nous permettrons à tous de profiter de ce poumon vert en centre ville.

Q 8.3 - Quel est votre projet pour le secteur de l'Hippodrome, et quelles incidences pour l'environnement ?

PG : Ce secteur doit rester vert et sportif. Nous voulons privilégier la filière équestre, en la développant. Le champ de course est maintenu. Création d'un parcours de santé-promenade

RB : L'hippodrome sera intégré dans un espace paysager (étude de faisabilité du plan d'eau, du tracé des promenades, des activités conformes à son environnement et aux règles de sécurité). Reboisement prévu dans ce cadre là.

Q 11 - Quelle sera votre politique vis à vis des associations d'environnement ?

PG : Nous sommes pour une concertation constante avec les associations d'environnement, qui sont des partenaires et non des adversaires ! Elles seront associées et non pas seulement informées lors des projets. La gratuité des salles leur sera accordée.

RB : Les associations sont les relais de l'avis de la population sur différents thèmes, il est logique qu'elles puissent être sollicitées sur les sujets faisant l'objet de leur statut. Nous considérons les associations comme des véritables partenaires apolitiques avec lesquels nous souhaitons instaurer un véritable dialogue.